



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services Division/Division des
services professionnels en informatique

11 Laurier Street

11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III, 4C2

Gatineau

Quebec

K1A0S5

Title - Sujet IM/IT Professional Services	
Solicitation No. - N° de l'invitation W6369-16P5KK/A	Amendment No. - N° modif. 008
Client Reference No. - N° de référence du client W6369-16-P5KK	Date 2018-01-19
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$IPS-005-32058	
File No. - N° de dossier 005ips.W6369-16P5KK	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-01-26	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: St-Onge, Josée	Buyer Id - Id de l'acheteur 005ips
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-4944 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. – N° de l’invitation W6369-16P5KK/A	Amd. No – N° de la modif. 008	Buyer ID – Id de l’acheteur 005IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-16P5KK	File No. – N° du dossier 005IPS. W6369-16P5KK	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

MODIFICATION À L’INVITATION N° 008

Cette modification à l’invitation vise à :

1. fournir des réponses aux questions des soumissionnaires concernant cette invitation; et
2. modifier la demande de propositions (DP) comme il est indiqué à l’appendice A-7 ci-dessous.

Question n° 37

À la question et à la réponse n° 13 de la modification à l’invitation n° 005, l’État a indiqué qu’il n’y a AUCUNE note de passage MINIMALE dans la section des exigences cotées pour les critères organisationnels. Cela veut dire qu’une entreprise pourrait présenter une réponse uniquement pour les exigences obligatoires et demeurer conforme. Cela permettrait aux entreprises qui respectent de justesse les exigences de proposer des tarifs très bas, ce qui abaisserait donc la médiane.

Nous recommandons fortement que l’État modifie la note de passage pour s’harmoniser aux autres demandes de propositions (DP) de cette envergure et de cette nature, en attribuant une note minimale de 70 %.

Réponse n° 37

Le Canada a déterminé que la note de passage minimale de 5/15 serait appliquée aux critères organisationnels pour les volets 1 et 2. Consultez le formulaire 3, Critères techniques cotés, à l’appendice A-7 ci-dessous.

Question n° 38

Veuillez confirmer que la justification de l’autorisation de tâches (AT) pour les catégories des ressources principales énumérées dans la demande de propositions (DP) doit respecter au moins 70 % des tâches précisées dans l’Énoncé des travaux (EDT) pour cette catégorie.

Réponse n° 38

La justification des catégories de ressources de base consiste à fournir une copie du contrat et des tâches connexes. Dans le critère OT3, le Canada cherche à confirmer la capacité du soumissionnaire à fournir les ressources indiquées dans les catégories de ressources de base pendant une durée d’au moins 6 mois.

Sollicitation No. – N° de l'invitation W6369-16P5KK/A	Amd. No – N° de la modif. 008	Buyer ID – Id de l'acheteur 005IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-16P5KK	File No. – N° du dossier 005IPS. W6369-16P5KK	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

Question n° 39

Pour ce qui est des services professionnels en informatique centrés sur les tâches (SPICT), plusieurs catégories différentes nécessitent les mêmes services. Différents ministères utilisent différentes catégories pour obtenir des ressources possédant les mêmes ensembles de compétences. Pour ce qui est du critère OT3, l'État modifierait-il les critères pour que les ressources principales soient considérées comme étant les mêmes ou de catégorie similaire?

Réponse n° 39

Aucun changement au critère OT3 n'est envisagé en ce moment. Le Canada a déterminé que le critère d'évaluation demeurera inchangé.

Question n° 40

En ce qui concerne le critère OT3, les soumissionnaires doivent avoir fourni des ressources dans les catégories principales dans le cadre d'au plus cinq (5) contrats. Nous disposons d'un contrat dans le cadre duquel les ressources fournissent les services décrits dans votre DP, mais dans une catégorie différente. L'État accepterait-il une lettre signée par notre client confirmant que les ressources travaillant dans le cadre de notre contrat effectuent les mêmes travaux ou des travaux similaires à ceux décrits dans l'EDT?

Réponse n° 40

Le Canada n'acceptera pas de lettre signée.

Question n° 41

Nous aimerions comprendre la préoccupation de l'État à l'égard du nom de la catégorie. Dans la récente modification n° 006, l'État a demandé à ce que les entreprises présentent une autorisation de tâches (AT) pour chaque catégorie conformément au critère OT3.

Le problème avec la modification n° 006 est que de nombreuses AT dans le cadre de contrats sont très génériques. Les AT contiennent le nom d'une catégorie et une brève description du système qui fera l'objet de travaux mais pas d'EDT. Nous recommandons que le client modifie le critère OT3 de la manière suivante :

Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a fourni des ressources dans les catégories principales indiquées ou *dans des catégories similaires en utilisant un maximum de cinq (5) catégories. Les AT doivent avoir été émises au cours des dix dernières années et les ressources doivent avoir travaillé dans le cadre du contrat pendant au moins six mois.

Solicitation No. – N° de l’invitation W6369-16P5KK/A	Amd. No – N° de la modif. 008	Buyer ID – Id de l’acheteur 005IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-16P5KK	File No. – N° du dossier 005IPS. W6369-16P5KK	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

La preuve d’AT pour les catégories de ressources principales énumérées dans la DP doit respecter au moins 70 % des tâches précisées dans l’EDT pour cette catégorie.

*On entend par « similaire » le respect d’au moins 70 % de l’EDT dans le cadre de cette DP.

Si un nom de catégorie diffère, mais que les travaux réalisés dans le cadre de l’AT sont les mêmes, la preuve du respect de cette exigence consisterait à se conformer à l’énoncé suivant :

Le soumissionnaire doit remplir le formulaire 6 et fournir une lettre signée par le client confirmant que les ressources ont effectué au moins 70 % des tâches précisées dans l’EDT pour la catégorie pertinente dans le cadre de cette DP.

Réponse n° 41

Aucun changement au critère OT3 n’est envisagé en ce moment. Le Canada a déterminé que le critère d’évaluation demeurera inchangé.

APPENDICE A-7

Au Formulaire 3 – Critères techniques cotés, le critère technique cotée de l’entreprise pour les volets 1 et 2 a été modifié comme suit :

SUPPRIMER Formulaire 3 – Critères techniques cotés (révisé le 4 janvier 2018)

INSÉRER **Formulaire 3 – Critères techniques cotés (révisé le 18 janvier 2018) – Voir le document ci-joint**

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-16P5KK/A	Amd. No – N° de la modif. 008	Buyer ID – Id de l'acheteur 005IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-16P5KK	File No. – N° du dossier 005IPS. W6369-16P5KK	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

FORMULAIRE 3
CRITÈRES TECHNIQUES COTÉS
(RÉVISÉ LE 18 JANVIER 2018)

1.0 CRITÈRES D'ÉVALUATION

ENVIRONNEMENT COMPARABLE

- Assurer le soutien d'un minimum de 30 000 postes de travail répartis dans plusieurs zones géographiques au pays et à l'étranger (répartis dans plusieurs villes et non dans plusieurs édifices dans une même ville).
- Prendre en charge au moins 1 000 postes de travail connectés à un réseau protégé ou secret.
- Prendre en charge au moins 50 serveurs fonctionnant sous Windows (Windows 2000, Windows 2008 ou Windows 2012) situés dans au moins cinq villes différentes.
- Utiliser les systèmes d'exploitation Windows pour poste de travail (Windows XP, Windows Vista, Windows 7 ou Windows 10).
- Faire appel à une gestion centralisée de la distribution de logiciels et des correctifs.

Nota : Les chiffres actuels devraient être fournis avec la soumission.

Exigences techniques cotées de l'entreprise pour le volet 1

CT	Critères techniques cotés par points de l'entreprise	Nombre maximal de points	Échelle de cotation (points)
CT1	<p>Expérience démontrée de la prestation de services professionnels en informatique relatifs aux <i>services de gestion d'ordinateurs de bureau*</i>. L'expérience présentée doit être conforme aux critères suivants :</p> <p>a. Être conforme à tous les critères d'un <i>environnement comparable</i> énoncés ci-dessus.</p> <p>b. Porter sur la fourniture d'au moins cinq ressources qui travaillent simultanément pendant une période d'au moins 12 mois consécutifs.</p> <p>*Les services de gestion d'ordinateurs de bureau sont définis comme la gestion d'un système d'exploitation de base d'une organisation, y compris, mais sans s'y limiter, l'intégration et le développement d'applications, les essais, l'assurance de la qualité, la mise en oeuvre et le soutien à l'aide de processus de gestion des</p>	10	<p>1 point par année supplémentaire jusqu'à un maximum de 10 points</p> <p><i>L'expérience avec chevauchement compte tant que le soumissionnaire présente des contrats distincts. Exemple : Deux contrats avec deux entreprises qui représentent trois ans d'expérience chaque entre 2010-2013 : le soumissionnaire se verra accorder six points.</i></p>

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-16P5KK/A		Amd. No – N° de la modif. 008		Buyer ID – Id de l'acheteur 005IPS	
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-16P5KK		File No. – N° du dossier 005IPS. W6369-16P5KK		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
	changements et des versions basés sur la BITI. <i>Pour chaque contrat en référence, le soumissionnaire doit fournir la date d'attribution du contrat et son numéro de série ou code unique.</i>				
CT2	Expérience démontrée de la prestation de contrats pour un gouvernement qui comprend la fourniture de services professionnels en informatique au-delà du critère obligatoire OT1 d'un (1) contrat a déclaré. Les contrats doivent: a. Avoir une valeur contractuelle minimale de 1 000 000 \$ (excluant les taxes applicables) ou plus; b. Ont été attribués au cours des 10 dernières années à compter de la date de publication de cette demande de soumissions; c. Avoir fourni un minimum de quatre (4) ressources travaillant simultanément pour une période d'au moins six (6) mois.	5		2 contrats = 1 point 3 contrats = 2 points 4 contrats = 3 points 5 contrats = 4 points 6 contrats ou plus = 5 points	
Nombre maximal de points		15			
Nombre minimal de points		5			

Exigences techniques cotées de l'entreprise pour le volet 2			
CT	Critères techniques cotés par points de l'entreprise	Nombre maximal de points	Échelle de cotation (points)
CT1	Expérience démontrée de la prestation de services professionnels en informatique relatifs à <i>*l'ingénierie du système d'exploitation et de l'infrastructure de base</i> . L'expérience présentée doit être conforme aux critères suivants : a. Être conforme à tous les critères d'un <i>environnement comparable</i> énoncés ci-dessus.	10	1 point par année supplémentaire jusqu'à un maximum de 10 points <i>L'expérience avec chevauchement compte tant que le soumissionnaire présente des contrats distincts. Exemple : Deux contrats avec deux entreprises qui représentent trois ans d'expérience chaque entre 2010-2013 : le soumissionnaire se verra accorder six points.</i>

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-16P5KK/A	Amd. No – N° de la modif. 008	Buyer ID – Id de l'acheteur 005IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-16P5KK	File No. – N° du dossier 005IPS. W6369-16P5KK	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

	<p>b. Porter sur la fourniture d'au moins cinq ressources qui travaillent simultanément pendant une période d'au moins 12 mois consécutifs.</p> <p>*L'ingénierie du système d'exploitation et de l'infrastructure de base comprend l'ingénierie relative à l'architecture, au développement, aux essais ainsi qu'à la conception, le définition et la gestion de la transition au soutien en service du système d'exploitation de base de l'organisation, des services de fichiers et d'impression, des services de messagerie formels et informels, de la gestion et de la surveillance des systèmes, des services d'annuaires, de la mobilité (tablettes et téléphones), et des services d'accès à distance.</p> <p><i>Pour chaque contrat en référence, le soumissionnaire doit fournir la date d'attribution du contrat et son numéro de série ou code unique.</i></p>		
CT2	<p>Expérience démontrée de la prestation de contrats pour un gouvernement qui comprend la fourniture de services professionnels en informatique au-delà du critère obligatoire OT1 d'un (1) contrat a déclaré.</p> <p>Les contrats doivent:</p> <p>a. Avoir une valeur contractuelle minimale de 1 000 000 \$ (excluant les taxes applicables) ou plus;</p> <p>b. Ont été attribués au cours des 10 dernières années à compter de la date de publication de cette demande de soumissions;</p> <p>d. Avoir fourni un minimum de quatre (4) ressources travaillant simultanément pour une période d'au moins six (6) mois.</p>	5	<p>2 contrats = 1 point 3 contrats = 2 points 4 contrats = 3 points 5 contrats = 4 points 6 contrats ou plus = 5 points</p>
	Nombre maximal de points	15	
	Nombre minimal de points	5	